

## BTS BANQUE, CONSEILLER DE CLIENTELE - SESSION 2020

### GUIDE POUR L'ELABORATION DU DOSSIER D'ANALYSE DE SITUATION COMMERCIALE (E42)

**Les candidats se présentent avec leur dossier le jour de l'épreuve**

**Contenu :** un seul dossier dans un LUTIN (ou porte vue) de couleur BLEUE qui doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Page de garde : numéro d'inscription, nom, prénom, date et heure de votre affectation (*information communiquée sur votre convocation août 2020*)
- Certificat(s) de stage précisant la date de début et de fin du stage (4 semaines de stage minimum)  
ou
- Attestation(s) de présence en entreprise (en semaines) indiquant le poste occupé, la signature et le cachet de l'employeur pour les candidats apprentis, en formation professionnelle continue ou individuels
- Dérogation de stage ou décision de positionnement (le cas échéant)
- Fiches 8 à 10 du livret de compétences

Si la durée du stage ou de présence en entreprise est inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen et/ou si les documents indiqués dans cet encadré ne sont pas visés ou signés par les personnes habilitées, **le dossier sera déclaré « non valide »**. Le candidat ne pourra pas se voir délivrer le diplôme. Il pourra néanmoins passer les autres épreuves et en conserver les éventuels bénéfices de notes pour les cinq sessions suivantes.

Par ailleurs, la non-validité peut également être prononcée dans le cas suivant :

- Absence de dépôt de dossier ;